

1

(N° 264.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 19 AVRIL 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la pétition de Jean-Baptiste-Augustin Fourny.*

MESSIEURS,

Il résulte d'un extrait des registres de l'état civil de la ville de Boulogne-sur-Mer (France), que le suppléant y a vu le jour le 5 janvier 1791.

Ayant quitté sa ville natale, il vint s'établir avec son épouse et ses trois enfants à Bruges, le 21 juin 1833, il y est armateur de pêche.

Sa conduite, pendant son séjour en Belgique, a toujours été à l'abri de reproches; il est propriétaire de trois chaloupes de pêche; il est actif et laborieux, et il trouve dans son industrie une existence honorable pour lui et pour sa famille; il a acquis, par ses bons procédés, la confiance et l'estime des habitants de Bruges.

Les autorités consultées estiment qu'il y a lieu d'accueillir favorablement sa demande en naturalisation ordinaire.

Le rapporteur,

HENOT.

Le président,

DU BUS AÎNÉ.